

Enquête auprès des peuples autochtones

L'emploi chez les hommes et les femmes des Premières Nations vivant hors réserve

par Thomas Anderson

Date de diffusion : le 13 juin 2019



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

L'emploi chez les hommes et les femmes des Premières Nations vivant hors réserve

par **Thomas Anderson**

Introduction

La population des Premières Nations a connu une croissance rapide au cours de la dernière décennie¹, une tendance qui devrait se poursuivre². Parallèlement à cette croissance, on observe une demande à la hausse en matière d'emploi chez les hommes et les femmes des Premières Nations. Malgré les progrès réalisés sur le plan de la scolarité³, les Premières Nations continuent d'être sous-représentées sur le marché du travail au Canada⁴.

Même si les Premières Nations en général sont sous-représentées sur le marché du travail, l'écart est encore plus marqué du côté des femmes des Premières Nations. Pourtant, la diffusion sur le travail du Recensement de la population de 2016 a démontré que le taux d'emploi des femmes des Premières Nations vivant hors réserve faisant partie du principal groupe d'âge actif⁵, bien qu'inférieur à celui des hommes, n'a pas changé entre 2006 et 2016. Le taux d'emploi des hommes des Premières Nations, par contre, a diminué au cours de cette période de 10 ans⁶.

À l'aide des données de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2017, le présent article examine les caractéristiques liées à l'emploi des hommes et des femmes des Premières Nations. L'EAPA de 2017 est le cinquième cycle de l'enquête. Celui-ci porte principalement sur la participation à l'économie, les facteurs qui ont des conséquences sur la participation à la vie économique, la mobilité de la main-d'œuvre, l'entrepreneuriat, l'éducation postsecondaire, la formation professionnelle ciblée, les sources de revenus et le bien-être financier.

Les expériences du marché du travail sont importantes pour le bien-être économique, non seulement pour les personnes, mais aussi pour les familles et les communautés. Le présent article a pour objet d'examiner l'emploi chez les hommes et les femmes des Premières Nations âgés de 25 à 54 ans vivant hors réserve. Les caractéristiques des Premières Nations occupant un emploi sont décrites, y compris la profession, l'industrie et la situation vis-à-vis de l'emploi (à temps plein ou à temps partiel). Un certain nombre d'autres résultats, influencés par ces caractéristiques, sont étudiés plus à fond, comme la satisfaction au travail, les compétences, la santé, la présence d'une incapacité et les mesures du bien-être économique comme la sécurité alimentaire.

Chez les Premières Nations, les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'occuper un emploi

En 2017, plus d'un quart de million de Premières Nations âgées de 25 à 54 ans vivaient hors réserve. Dans ce groupe, le taux d'emploi s'établissait à 66,7 %⁷.

Les hommes des Premières Nations étaient plus susceptibles d'occuper un emploi que les femmes (70,8 % par rapport à 63,4 %). On observait également des différences selon l'âge : les hommes étaient beaucoup plus susceptibles que les femmes d'occuper un emploi dans le groupe d'âge de 25 à 34 ans et celui de 35 à 44 ans (graphique 1). Cependant, l'écart entre les hommes et les femmes était nettement moindre dans le groupe d'âge de 45 à 54 ans. Cela pourrait s'expliquer en partie par le fait que le taux d'activité des hommes des Premières Nations de 45 à 54 ans était inférieur d'un peu plus de 10 points de pourcentage à celui des deux autres groupes

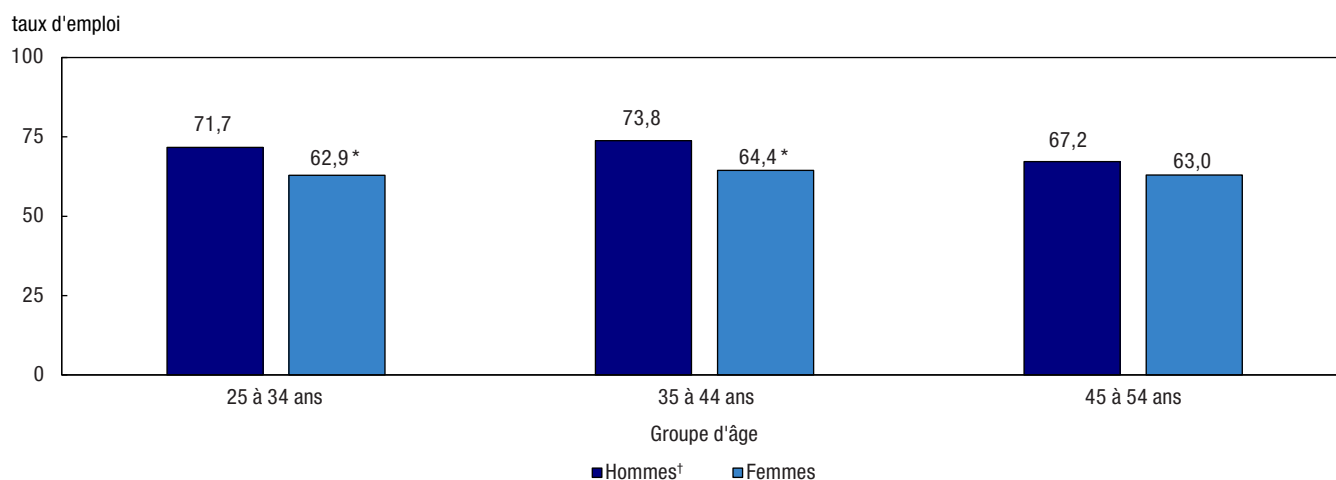
1. Cette croissance est généralement attribuable à deux facteurs : le premier est l'espérance de vie accrue et les taux de fécondité relativement élevés; et le deuxième a trait aux changements dans les données d'identification autodéclarées. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter CARON-MALENFANT, Éric, et autres. 2014. « La mobilité ethnique des Autochtones du Canada entre les recensements de 2001 et 2006 », *Population*, vol. 69, n° 1, p. 29 à 54.
2. MORENCY, Jean-Dominique, et autres. 2015. *Projections de la population et des ménages autochtones au Canada, 2011 à 2036*, produit n° 91-552-X au catalogue de Statistique Canada.
3. STATISTIQUE CANADA. 2017. « La scolarité au Canada : faits saillants du Recensement de 2016 », *Le Quotidien*, 29 novembre, produit n° 11-001-X au catalogue.
4. MOYSER, Melissa. 2017. « Les Autochtones vivant hors réserve et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2007 à 2015 », Série d'analyse de la population active autochtone, produit n° 71-588 au catalogue de Statistique Canada.
5. Aux fins du présent article, le « principal groupe d'âge actif » est défini comme étant les personnes âgées de 25 à 54 ans.
6. STATISTIQUE CANADA. 2017. « Le travail au Canada : faits saillants du Recensement de 2016 », *Le Quotidien*, 29 novembre, produit n° 11-001-X au catalogue.
7. Le présent article analyse les taux d'emploi des Premières Nations vivant hors réserve en s'appuyant sur l'EAPA de 2017, alors que les données sur l'emploi, le chômage et la participation sont produites au moyen de l'[Enquête sur la population active \(EPA\)](#).

d'âge de 10 ans, alors que les taux d'activité chez les femmes des Premières Nations variaient peu d'un groupe d'âge à l'autre⁸.

Comme le démontre le Recensement de 2016, les taux d'emploi pour l'ensemble de la population d'âge actif au Canada étaient les plus faibles dans les provinces de l'Atlantique. Cependant, cette tendance n'était pas observable chez les Premières Nations vivant hors réserve. Selon l'EAPA de 2017, les taux d'emploi des Premières Nations qui résidaient dans les provinces de l'Atlantique étaient les plus élevés (71,8 %). Les taux d'emploi étaient également plus hauts chez les Premières Nations vivant en Ontario (68,4 %), dans les territoires (68,3 %) et en Colombie-Britannique (68,0 %). En Saskatchewan, le taux d'emploi était le plus faible chez les Premières Nations faisant partie du principal groupe d'âge actif (57,6 %).

Graphique 1

Taux d'emploi selon le groupe d'âge et le sexe, Premières Nations vivant hors réserve âgées de 25 à 54 ans, Canada, 2017



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

[†] catégorie de référence

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

Les femmes des Premières Nations étaient plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel

Au sein de la population des Premières Nations occupant un emploi, la plupart des personnes du principal groupe d'âge actif travaillaient à temps plein (86,4 %).

Chez les Premières Nations, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel. Parmi les femmes des Premières Nations du principal groupe d'âge actif qui vivaient hors réserve et occupaient un emploi, près d'une sur cinq (19,6 %) travaillait à temps partiel. Cette proportion était plus faible chez les hommes des Premières Nations occupant un emploi, soit 6,7 %.

Parmi les personnes travaillant à temps partiel, plus d'une sur trois (36,9 %) avait déclaré des raisons involontaires, par exemple la conjoncture économique ou l'incapacité de trouver un emploi de 30 heures et plus par semaine. Cette proportion était sensiblement la même chez les hommes (34,2 %^E) et les femmes (37,7 %).

Chez les Premières Nations qui travaillaient à temps partiel, 15,2 %^F ont indiqué comme raison le fait qu'elles devaient s'occuper d'un membre de la famille. Ce groupe était composé en quasi-totalité de femmes (98,0 %). Une proportion

^E à utiliser avec prudence

8. Le fait que les taux d'activité diminuent chez les hommes des Premières Nations, mais qu'ils demeurent stables chez les femmes, peut être influencé par l'idée que la participation au marché du travail a tendance à décroître avec l'âge, il y a un autre facteur touchant les femmes. Les groupes plus jeunes étaient plus susceptibles de comprendre des femmes en âge de procréer, alors que le groupe des 45 à 54 ans comprenait probablement des femmes qui réintégraient la population active. La stabilité apparente pourrait donc masquer un facteur positif et un facteur négatif qui s'annulent mutuellement.

de 13,1 %^E de travailleurs à temps partiel a mentionné le fait d'être aux études comme principale raison de ne pas travailler à temps plein.

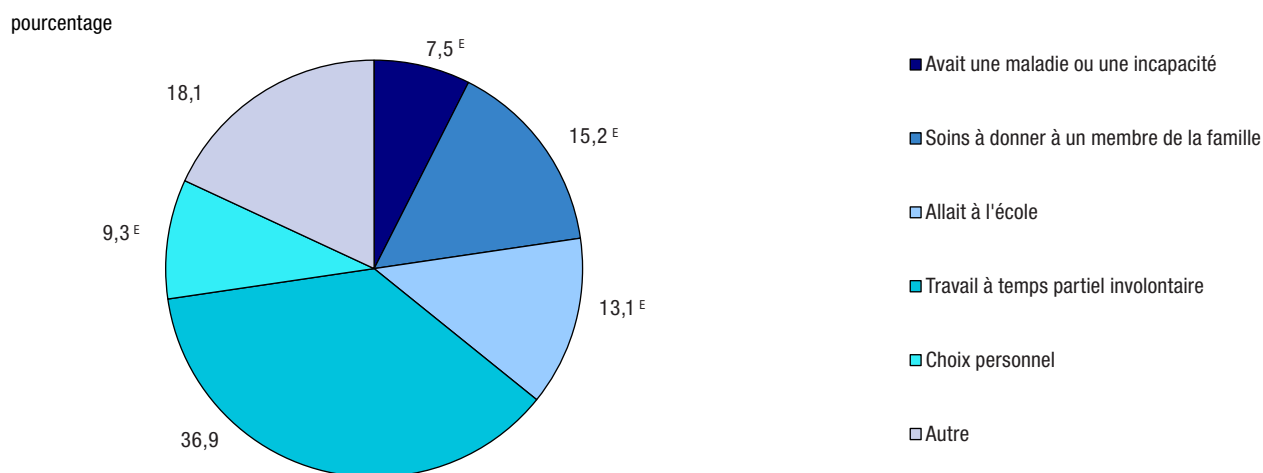
La majorité des Premières Nations occupaient un emploi permanent (85,0 %). Cette proportion était pratiquement similaire chez les femmes (85,0 %) et les hommes (85,1 %) ayant un emploi.

Parmi les employés occupant un emploi non permanent, près de la moitié (47,4 %) avaient un emploi temporaire, pour une période déterminée ou contractuelle, 30,4 % occupaient un emploi saisonnier et 19,9 % un emploi occasionnel. Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'occuper un emploi occasionnel (26,9 % par rapport à 11,5 %^E), mais il n'y avait aucune autre différence significative entre les femmes et les hommes.

L'EAPA de 2017 questionnait les répondants sur leur satisfaction au travail. La majorité des Premières Nations occupant un emploi ont déclaré être satisfaites de celui-ci. La proportion ayant indiqué être satisfaite ou très satisfaite était sensiblement la même pour les hommes (89,6 %) et les femmes (90,7 %) des Premières Nations.

Graphique 2

Principale raison de travailler moins de 30 heures par semaine, Premières Nations vivant hors réserve âgées de 25 à 54 ans occupant un emploi à temps partiel, Canada, 2017



^E à utiliser avec prudence

Note : La catégorie « Autre » comprend les personnes semi-retraitées et celles ayant d'autres responsabilités personnelles ou familiales.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

Les femmes des Premières Nations ayant un plus faible niveau de scolarité étaient moins susceptibles que les hommes d'occuper un emploi

La corrélation entre le niveau de scolarité et l'emploi — en particulier pour les emplois bien rémunérés — est bien établie^{9, 10}. En outre, des recherches antérieures ont révélé que dans l'ensemble de la population autochtone, le taux de rendement est plus élevé pour les niveaux de scolarité supérieurs que dans la population non autochtone¹¹.

Parmi les Premières Nations du principal groupe d'âge actif qui vivaient hors réserve, 84,4 % détenaient au moins un diplôme d'études secondaires. La proportion d'hommes des Premières Nations qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires (17,2 %) n'était pas très différente de celle observée chez les femmes (14,3 %).

9. STATISTIQUE CANADA. 2013. « Le niveau de scolarité et la profession des Canadiens à revenu élevé », *ENM en bref*, produit n° 99-014-X2011003 au catalogue.

10. ZHAO, John, et autres. 2017. « La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires, Recensement de la population, 2016, » *Recensement en bref*, produit n° 98-200-X2016024 au catalogue de Statistique Canada.

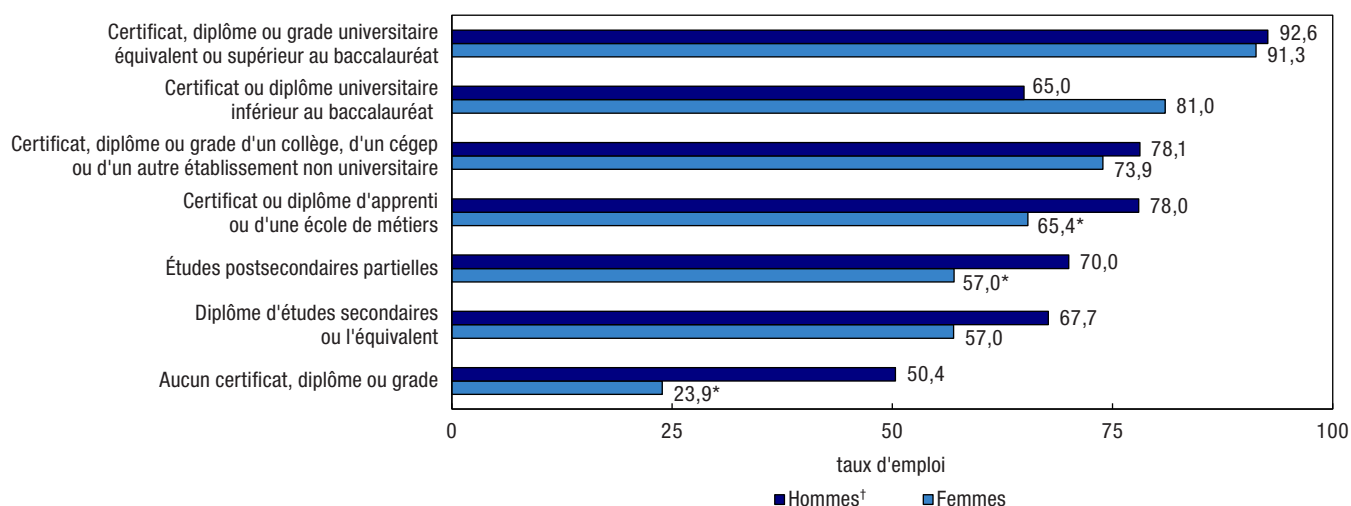
11. CICERI, Corysa, et Katherine SCOTT. 2006. « [The Determinants of Employment among Aboriginal Peoples](#) », *Aboriginal Policy Research Consortium International (APRCI)*, vol. 132.

Un peu plus du tiers (36,9 %) des Premières Nations qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires occupaient un emploi. Cependant, les hommes des Premières Nations qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires étaient plus de deux fois plus susceptibles que les femmes des Premières Nations pour qui cela était également le cas d'occuper un emploi (50,4 % par rapport à 23,9 %). L'écart en matière d'emploi entre les hommes et les femmes des Premières Nations s'est rétréci chez les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé (graphique 3).

Graphique 3

Taux d'emploi selon le niveau de scolarité le plus élevé et le sexe, Premières Nations âgées de 25 à 54 ans, Canada, 2017

Niveau de scolarité le plus élevé



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

[†] catégorie de référence

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

Selon des recherches, le niveau de scolarité n'est pas le seul facteur de réussite sur le marché du travail; l'acquisition de compétences — telles qu'en informatique ou en numératie — joue aussi un rôle important¹². Lors de l'EAPA, on a posé aux répondants plusieurs questions pour déterminer s'ils avaient la perception que leurs compétences limitaient leurs possibilités d'emploi¹³.

Un peu plus du tiers (35,7 %) des Premières Nations ont répondu que leurs compétences informatiques limitaient beaucoup ou un peu leurs possibilités d'emploi futures. Le quart des répondants (25,8 %) a mentionné que leurs compétences en numératie étaient très ou plutôt limitatives, tandis que 19,8 % ont déclaré que leurs compétences en écriture étaient très ou plutôt limitatives, et 15,6 % ont affirmé la même chose concernant leurs compétences en lecture.

On notait certaines différences entre les hommes et les femmes en ce qui a trait à ces compétences. Les femmes des Premières Nations étaient plus susceptibles que les hommes de déclarer que leurs compétences en numératie étaient limitatives (29,0 % par rapport à 21,7 %). Cependant, les femmes étaient moins enclines que les hommes à dire de même au sujet de leurs compétences en écriture (17,4 % par rapport à 22,7 %) ou en lecture (13,0 % par rapport à 18,9 %). Des proportions très similaires d'hommes (35,2 %) et de femmes (36,1 %) des Premières Nations ont répondu que leurs compétences en informatique étaient plutôt ou très limitatives.

La surqualification était souvent un problème pour les Autochtones qui avaient un emploi, en particulier ceux ayant un niveau de scolarité moins élevé qu'un diplôme universitaire¹⁴. Il existe plusieurs manières d'évaluer si un employé est qualifié pour un emploi; l'EAPA de 2017 demandait aux répondants d'évaluer eux-mêmes s'ils étaient

12. HANUSHEK, Eric A., et autres, 2013. *Returns to Skills around the World: Evidence from PIAAC*, document de travail n° 197762 du National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.

13. Voici l'une des questions ayant été posées : « Dans quelle mesure vos compétences en informatique limitent-elles vos possibilités d'emploi, par exemple pour obtenir une promotion ou un autre emploi? »

14. PARK, Jungwee. 2018. « Overqualification Among Aboriginal Workers in Canada », *The International Indigenous Policy Journal*, vol. 9, n° 1, p. 2.

surqualifiés, qualifiés ou sous-qualifiés pour l'emploi qu'ils occupaient. Dans l'ensemble, 29,4 % des Premières Nations de 25 à 54 ans ayant un emploi estimaient qu'elles étaient surqualifiées pour l'emploi actuel. Une autre proportion de 5,9 % d'entre elles croyait être sous-qualifiée. On n'observait pas de différences significatives entre les hommes et les femmes en ce qui a trait à la surqualification et la sous-qualification.

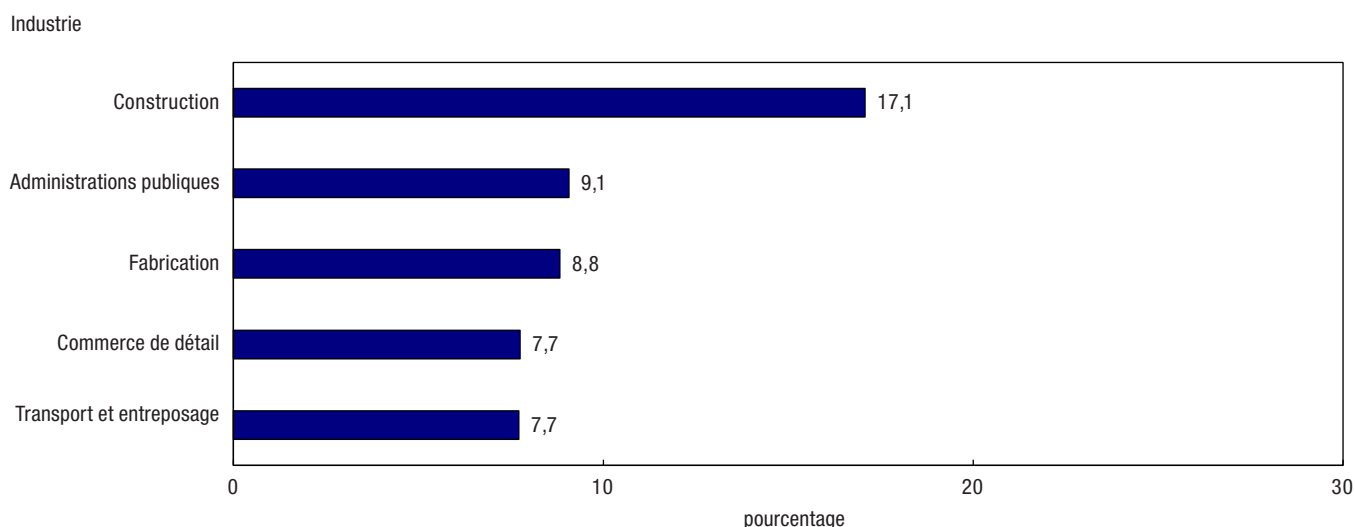
Le type d'industrie diffère entre les hommes et les femmes

Parmi les Premières Nations occupant un emploi, lorsqu'on examine les types d'industries dans lesquelles les femmes et les hommes travaillent, on constate des différences notables. Plus du tiers des hommes des Premières Nations dans le groupe d'âge de 25 à 54 ans travaillaient dans l'une des trois industries suivantes¹⁵ en 2016 : la construction, les administrations publiques et la fabrication. La construction était l'industrie mentionnée par le plus grand nombre de répondants de ce groupe, laquelle employait 17,1 % des hommes des Premières Nations du principal groupe d'âge actif. Venaient ensuite les administrations publiques (9,1 %) et la fabrication (8,8 %).

Ces tendances variaient cependant selon le lieu de résidence des hommes des Premières Nations. Alors que l'industrie de la construction employait 25,1 %^E des hommes des Premières Nations en Saskatchewan et 23,8 %^E en Alberta, celle-ci était moins fréquente chez les hommes des Premières Nations vivant au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Par ailleurs, les administrations publiques était un secteur d'emploi beaucoup plus courant chez les hommes des Premières Nations vivant dans les territoires (30,2 %), dans les provinces de l'Atlantique (19,6 %^E) et au Québec (18,3 %^E); ce secteur était moins fréquent pour leurs homologues de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Graphique 4

Les cinq principales industries où les hommes des Premières Nations vivant hors réserve âgés de 25 à 54 ans occupent un emploi, 2016

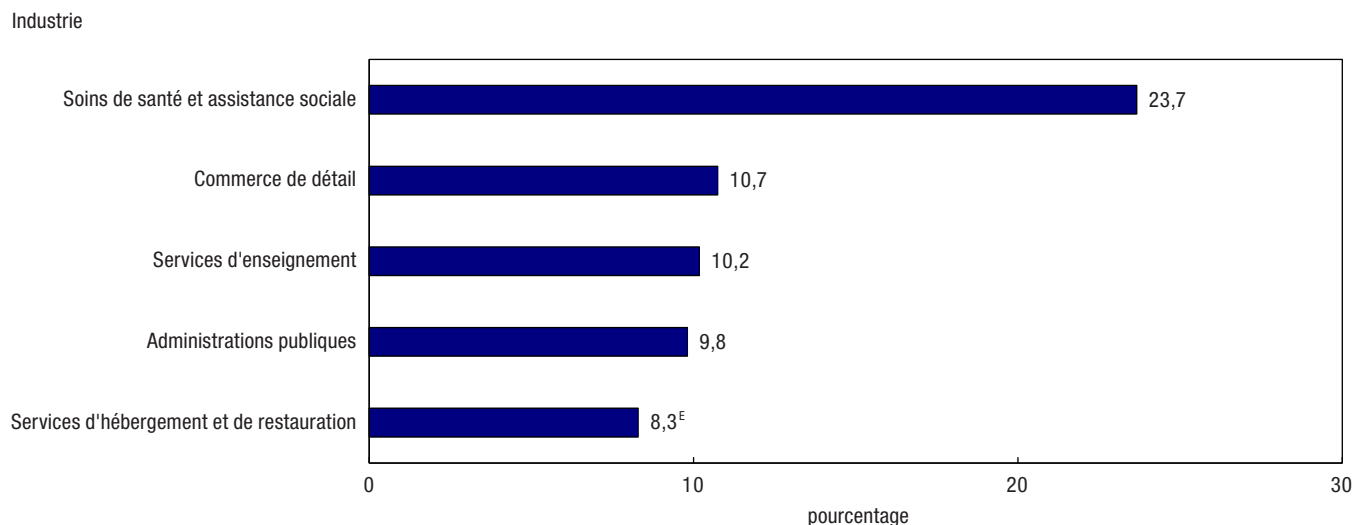


Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

Les types d'industries où l'on trouvait les femmes des Premières Nations du principal groupe d'âge actif étaient différents de ceux de leurs homologues masculins. Trois industries — les soins de santé et l'assistance sociale, le commerce de détail ainsi que les services d'enseignement — employaient 44,6 % des femmes des Premières Nations. Parmi les femmes des Premières Nations qui avaient un emploi, 23,7 % travaillaient dans l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale, 10,7 %, dans celle du commerce de détail, et 10,2 %, dans celle des services d'enseignement.

15. Les industries sont celles du [Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\)](#), employé par les entreprises et les gouvernements pour classer les établissements d'affaires selon leur type d'activité économique (processus de production).

Graphique 5 Les cinq principales industries où les femmes des Premières Nations vivant hors réserve âgées de 25 à 54 ans occupent un emploi, 2016



^É à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

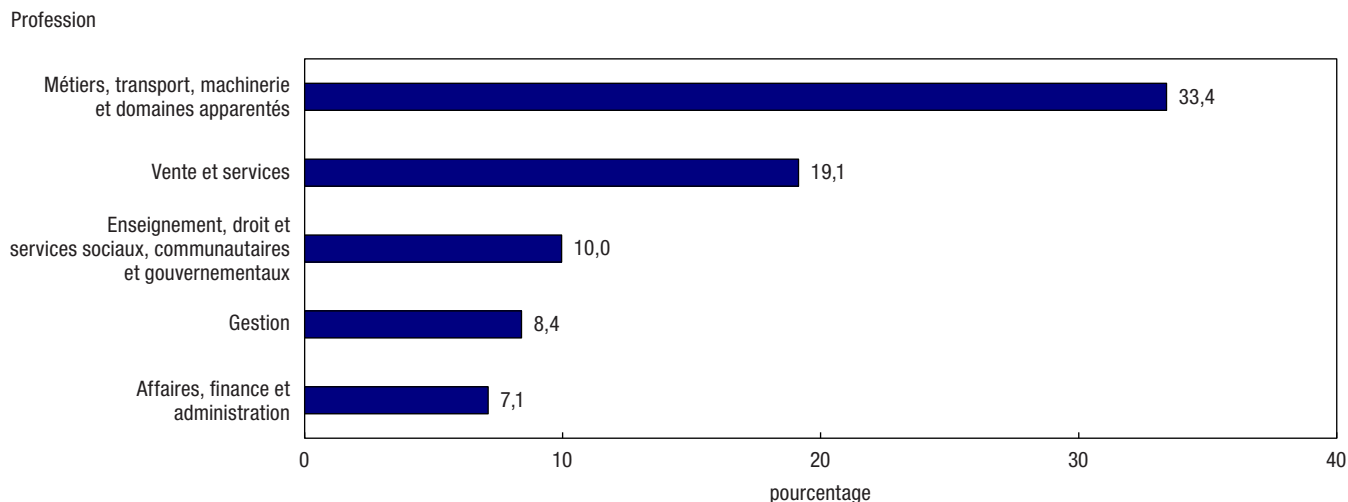
Les femmes des Premières Nations occupant un emploi étaient davantage concentrées dans les cinq industries les plus courantes pour leur sexe (62,7 %) que leurs homologues masculins (50,4 %). Cela semble indiquer que les hommes des Premières Nations ayant un emploi travaillent dans des industries plus diversifiées.

À l'échelon provincial, c'est au Manitoba que l'on trouvait la plus forte proportion de femmes des Premières Nations occupant un emploi qui travaillaient dans l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale, soit plus de deux femmes sur cinq (41,6 %). Dans d'autres régions, dont la Colombie-Britannique (17,9 %^É) et les territoires (17,3 %), celle-ci employait une proportion de femmes des Premières Nations nettement moindre. Le commerce de détail employait une proportion particulièrement élevée de femmes des Premières Nations dans les provinces de l'Atlantique (20,7 %^É), et particulièrement faible au Québec et dans les territoires.

De nombreux hommes des Premières Nations occupaient des emplois en lien avec les métiers, et bon nombre de femmes travaillaient dans le secteur de la vente et des services

Plus de la moitié (52,5 %) des hommes des Premières Nations âgés de 25 à 54 ans occupant un emploi¹⁶ faisait partie de deux catégories professionnelles. La plus importante de ces catégories était celle des métiers, du transport, de la machinerie et des domaines apparentés, qui regroupait le tiers (33,4 %) de cette population; et la deuxième en importance était celle de la vente et des services (19,1 %).

16. La [Classification nationale des professions \(CNP\)](#) est une structure hiérarchique à quatre niveaux de groupes de professions, comportant des niveaux successifs de désagrégation. Le niveau le plus large comprend 10 grandes catégories professionnelles (CNP à un chiffre).

Graphique 6**Les cinq principales professions exercées par les hommes des Premières Nations vivant hors réserve âgés de 25 à 54 ans occupant un emploi, 2016**

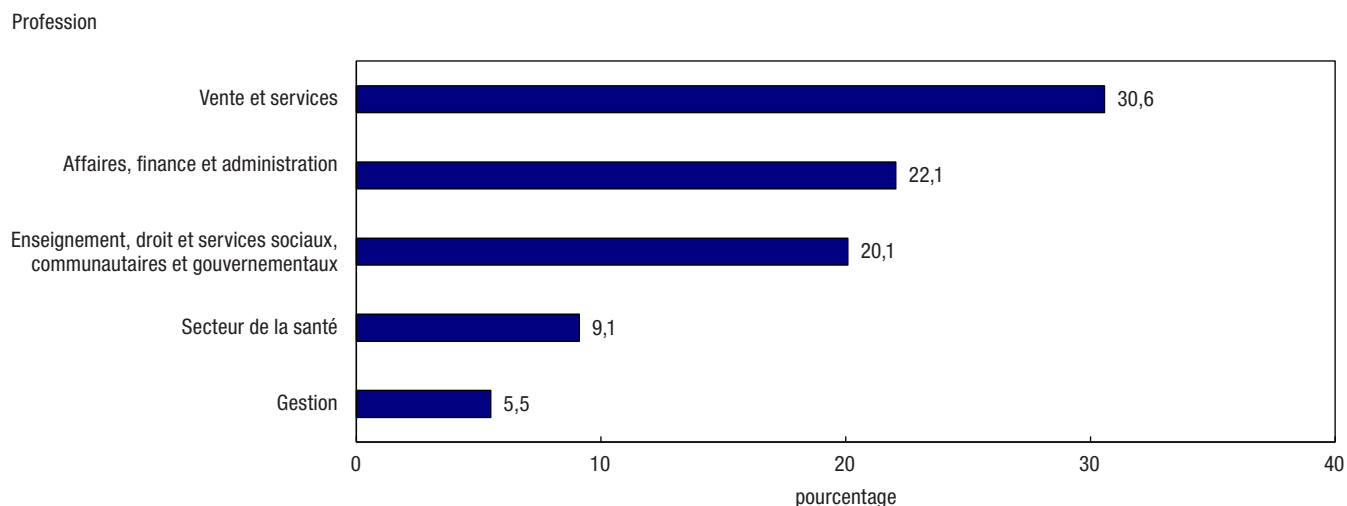
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

Le niveau de scolarité joue un rôle important en ce qui a trait au type d'emploi accessible à une personne. Chez les hommes des Premières Nations, les métiers, le transport, la machinerie et les domaines apparentés étaient soit le plus important, soit le deuxième plus grand groupe professionnel, quel que soit leur niveau de scolarité; les hommes détenant un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers étaient particulièrement représentés dans ce groupe (65,1 %). La seule exception était les hommes des Premières Nations qui détenaient un certificat, un diplôme ou un grade universitaire équivalent ou supérieur au baccalauréat; dans ce groupe, les professions les plus courantes étaient celles de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (34,6 %) ainsi que celles des affaires, de la finance et de l'administration (15,3 %¹⁷).

Comme pour les hommes, plus de la moitié (52,6 %) des femmes des Premières Nations de 25 à 54 ans occupant un emploi exerçaient une profession dans l'un de ces deux groupes. Le groupe de la vente et des services comprenait 30,6 % des emplois occupés par les femmes des Premières Nations, et celui des affaires, de la finance et de l'administration, 22,1 %.

Chez les femmes des Premières Nations, la vente et les services étaient le groupe professionnel le plus fréquent parmi celles dont le niveau de scolarité le plus élevé était un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (51,8 %), celles ayant fait des études postsecondaires partielles¹⁷ (51,9 %), celles détenant un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers (41,9 %), ainsi que chez celles n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade (47,3 %).

17. Cette catégorie comprend les personnes n'ayant pas de certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires qui ont fait des cours postsecondaires pouvant mener à l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade décerné par un établissement d'enseignement postsecondaire, ou encore à un certificat, un diplôme ou un grade professionnel décerné par une administration provinciale, territoriale ou fédérale, comme un titre de compagnon dans un métier ou un brevet d'enseignement ou un certificat en sciences infirmières. Les titulaires d'un tel certificat, diplôme ou grade sont exclus de cette catégorie.

Graphique 7**Les cinq principales professions exercées par les femmes des Premières Nations vivant hors réserve âgées de 25 à 54 ans occupant un emploi, 2016**

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

Chez les femmes des Premières Nations ayant un certificat ou un diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire, la profession la plus courante était celle des affaires, des finances et de l'administration (30,3 %). Parmi les femmes qui détenaient un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, la profession en importance était celle de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux.

Besoins de base et sécurité alimentaire

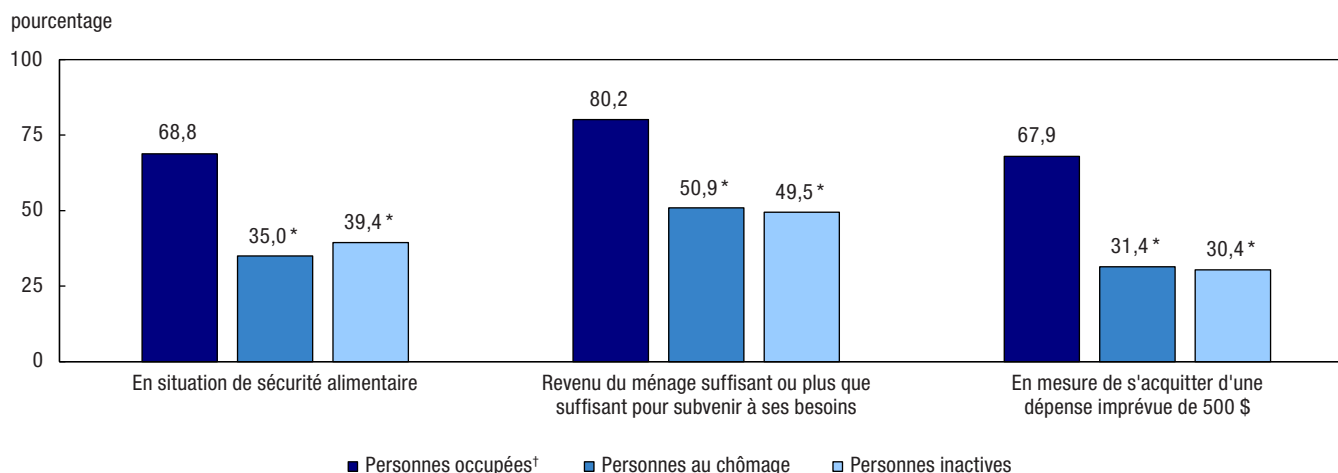
Il est important d'examiner non seulement les résultats différents en matière d'emploi des hommes et des femmes des Premières Nations, mais aussi leurs autres résultats influencés par l'emploi. Par exemple, il est possible que deux personnes aient un emploi, mais que seule l'une d'entre elles ait un travail lui permettant de subvenir aux besoins de base de son ménage.

La définition de la sécurité alimentaire est « un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active¹⁸. » Chez les Premières Nations vivant hors réserve, on observait une corrélation entre l'emploi et les ménages considérés comme en situation de sécurité alimentaire.

Dans l'ensemble, 58,6 % des Premières Nations vivant hors réserve âgées de 25 à 54 ans appartenaient à un ménage en situation de sécurité alimentaire. Le quart (26,1 %) des personnes de ce groupe vivaient une situation d'insécurité alimentaire modérée, alors que la proportion de 15,3 % restante appartenait à un ménage en situation d'insécurité alimentaire grave.

Les personnes qui avaient un emploi étaient nettement plus susceptibles de vivre dans un ménage en situation de sécurité alimentaire (68,8 %), par rapport à celles qui étaient au chômage (35,0 %) ou étaient inactives (39,4 %). Le graphique 8 illustre la répartition des personnes appartenant à des ménages en situation de sécurité alimentaire selon leur situation vis-à-vis de l'activité, de même que la proportion dont le ménage avait suffisamment d'argent pour subvenir à ses besoins de base et la proportion qui était en mesure de s'acquitter d'une dépense imprévue.

18. ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. 1996. *Rome Declaration on World Food Security*.

Graphique 8**Certains résultats liés aux besoins de base et à la sécurité alimentaire selon la situation vis-à-vis de l'activité, Premières Nations vivant hors réserve âgées de 25 à 54 ans, Canada, 2017**

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

Malgré la corrélation positive entre le fait d'avoir un emploi et la sécurité alimentaire, les femmes et les hommes ne profitaient pas à parts égales de cet avantage. Les femmes des Premières Nations occupant un emploi étaient moins susceptibles que les hommes de vivre dans un ménage en situation de sécurité alimentaire (64,1 % par rapport à 74,0 %).

Lorsqu'on leur a demandé si leur ménage avait un revenu suffisant pour subvenir à ses besoins, 75,8 % des femmes des Premières Nations ayant un emploi ont répondu que leur revenu était suffisant ou plus que suffisant. Cette proportion était nettement inférieure à celle des hommes des Premières Nations (85,0 %).

De plus, on observait un écart entre les hommes et les femmes pour ce qui est de la question sur la capacité du ménage à s'acquitter d'une dépense imprévue de 500 \$. Près des deux tiers (64,0 %) des hommes des Premières Nations se sont dits en mesure de s'acquitter d'une telle dépense; toutefois, cette proportion était beaucoup plus faible chez les femmes des Premières Nations (48,7 %). Cet écart était maintenu même chez les personnes occupant un emploi : 74,7 % des hommes des Premières Nations qui travaillaient ont déclaré être en mesure de s'acquitter d'une dépense imprévue de 500 \$, par rapport à 62,0 % des femmes des Premières Nations ayant un emploi.

Outre les écarts observés concernant le revenu, l'industrie et la profession, ces résultats pourraient être attribuables au fardeau des soins qui repose souvent sur les femmes¹⁹ ou à la tendance accrue des femmes d'être à la tête d'une famille monoparentale²⁰. Des recherches antérieures ont également permis d'établir que les femmes avaient tendance à connaître une diminution plus marquée de leur bien-être économique que les hommes à la suite d'un divorce ou de la dissolution d'une union de fait²¹.

Parmi les divers types de ménage qui existaient au sein de la population des Premières Nations ayant un emploi, on constatait des différences importantes dans les proportions d'hommes et de femmes qui vivaient dans un ménage en situation de sécurité alimentaires, celles dont le ménage avait un revenu suffisant pour subvenir aux besoins de base, et celles qui étaient en mesure de s'acquitter d'une dépense imprévue de 500 \$.

19. SINHA, Maire. 2013. « Portrait des aidants familiaux, 2012 », *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*, produit n° 89-652-X au catalogue de Statistique Canada.

20. Le Recensement de 2016 a permis de dénombrer près de 90 000 Premières Nations à la tête d'une famille monoparentale. Dans ce groupe, 78,5 % étaient des femmes.

21. AVELLAR, Sarah, et Pamela J. SMOCK. 2005. « The economic consequences of the dissolution of cohabiting unions », *Journal of Marriage and Family*, vol. 67, n° 2, p. 315 à 327.

Chez les personnes vivant en couple (avec ou sans enfants), on observait peu d'écart entre les résultats des hommes des Premières Nations et ceux des femmes. Cependant, pour les ménages monoparentaux, les femmes des Premières Nations occupant un emploi étaient moins susceptibles que les hommes d'être en situation de sécurité alimentaire (45,6 % par rapport à 63,0 %). Elles étaient également moins enclines à déclarer que le revenu de leur ménage était suffisant ou plus que suffisant pour subvenir aux besoins du ménage (59,6 % par rapport à 78,9 %), et moins susceptibles d'indiquer être en mesure de s'acquitter d'une dépense imprévue de 500 \$ (38,8 % par rapport à 63,8 %).

Tableau 1

Certains résultats liés aux besoins de base et à la sécurité alimentaire selon le type de ménage et le sexe, Premières Nations vivant hors réserve âgées de 25 à 54 ans occupant un emploi, Canada, 2017

	Hommes [†]	Femmes
	pourcentage	
Ménages en situation de sécurité alimentaire		
Couples avec enfants	75.7	74.3
Couples sans enfants	81.1	78.1
Ménages monoparentaux	63.0	45.6*
Autres ménages familiaux	74.9	49.4 [‡]
Ménages non familiaux	69.6	51.5*
Revenu du ménage suffisant ou plus que suffisant pour subvenir à leurs besoins		
Couples avec enfants	84.9	85.7
Couples sans enfants	86.8	84.9
Ménages monoparentaux	78.9	59.6*
Autres ménages familiaux	87.5	54.8 [‡] *
Ménages non familiaux	86.4	67.2*
En mesure de s'acquitter d'une dépense imprévue de 500 \$		
Couples avec enfants	77.1	72.8
Couples sans enfants	77.4	78.2
Ménages monoparentaux	63.8	38.8*
Autres ménages familiaux	85.2	41.0 [‡] *
Ménages non familiaux	69.4	52.7*

[‡] à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

[†] catégorie de référence

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.

La santé et les Premières Nations ayant une incapacité

Des recherches antérieures sur les Premières Nations ont fréquemment porté sur le rôle joué par l'emploi en tant que déterminant de la santé^{22,23}. Cependant, cette relation peut également être inversée, car une personne en mauvaise santé est moins susceptible d'intégrer le marché du travail²⁴.

L'une des questions sur la santé de l'EAPA consistait à demander aux répondants d'autoévaluer leur bien-être général. Parmi les Premières Nations du principal groupe d'âge actif vivant hors réserve, les femmes étaient moins susceptibles que les hommes de se déclarer en excellente ou très bonne santé (42,7 % par rapport à 50,0 %). En outre, les femmes étaient moins enclines que les hommes à qualifier leur santé mentale d'excellente ou de très bonne (46,6 % par rapport à 58,6 %).

Il y avait également une corrélation plus marquée entre les taux d'emploi et les résultats en matière de santé chez les femmes des Premières Nations que chez les hommes. Cela signifie que les femmes qui ne qualifiaient pas leur santé d'excellente ou de très bonne étaient également moins susceptibles d'avoir un emploi que les hommes des Premières Nations ayant déclaré le même niveau de santé.

22. READING, Charlotte L., et Fred WIEN. 2009. Inégalités en matière de santé et déterminants sociaux de la santé des peuples autochtones, Centre de collaboration nationale sur la santé autochtone, Prince George, C.-B.

23. CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE DE LA SANTÉ AUTOCHTONE. 2017. *L'emploi : un déterminant social de la santé des Premières Nations, des Inuits et des Métis*, Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, Prince George, C.-B.

24. CHIRIKOS, Thomas N. 1993. « The relationship between health and labor market status », *Annual Review of Public Health*, vol. 14, n° 1, p. 293 à 312.

Les femmes des Premières Nations (54,5 %) ayant qualifié leur santé de bonne, passable ou mauvaise étaient moins susceptibles que les hommes des Premières Nations pour qui cela était le cas (60,9 %) d'occuper un emploi. L'écart était encore plus grand chez les personnes qui estimaient que leur santé mentale était bonne, passable ou mauvaise : dans ce groupe, les femmes des Premières Nations affichaient un taux d'emploi près de 10 points de pourcentage inférieur à celui des hommes (54,8 % par rapport à 63,7 %).

La présence d'un problème de santé chronique²⁵ était également associée à un taux d'emploi plus faible chez les Premières Nations. Les personnes ayant déclaré avoir reçu un diagnostic d'au moins un problème de santé chronique (59,6 %) étaient moins susceptibles que les personnes n'ayant pas déclaré un tel diagnostic (75,4 %) d'occuper un emploi. Cependant, contrairement à l'état de santé et à l'état de santé mentale déclarés par les répondants, les taux d'emploi des répondants ayant au moins un problème de santé chronique ne variaient pas de façon significative entre les hommes (62,1 %) et les femmes (58,1 %).

Pour la première fois en 2017, l'EAPA a utilisé les questions d'identification des incapacités (QII) pour identifier les personnes ayant des incapacités. Ces questions ont été utilisées dans le cadre de plusieurs enquêtes afin de permettre les comparaisons entre les personnes ayant des incapacités et celles qui n'en avaient pas. Selon cette mesure, près du tiers (32,7 %) des Premières Nations vivant hors réserve âgées de 25 à 54 ans ont déclaré avoir une incapacité. Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir une incapacité (39,3 % par rapport à 24,5 %).

Les Premières Nations ayant une incapacité (47,9 %) étaient moins susceptibles que celles sans incapacité (75,8 %) d'occuper un emploi. L'écart est similaire à celui observé dans l'ensemble de la population du Canada²⁶. Il y a peu de différence entre le taux d'emploi des femmes des Premières Nations ayant une incapacité (49,2 %) et celui des hommes (45,3 %).

Parmi celles occupant un emploi, les Premières Nations ayant une incapacité étaient plus susceptibles que celles sans incapacité de travailler à temps partiel (27,1 % par rapport à 9,4 %). Cette tendance était observable tant chez les hommes (20,2 %^E par rapport à 4,3 %^E) que chez les femmes (30,2 % par rapport à 14,9 %).

Conclusion

Au sein de la population des Premières Nations vivant hors réserve faisant partie du principal groupe d'âge actif, on constate des différences significatives pour ce qui est des caractéristiques en matière d'emploi des hommes et des femmes selon leur niveau de scolarité, entraînant des répercussions sur leur revenu et leur sécurité alimentaire ainsi que sur leur état de santé.

Les femmes des Premières Nations étaient moins susceptibles d'occuper un emploi et plus enclines à travailler à temps partiel comparativement à leurs homologues masculins. L'écart entre les taux d'emploi des femmes et des hommes des Premières Nations était particulièrement observable chez les personnes ayant un niveau de scolarité plus faible, comme celles n'ayant pas terminé leurs études secondaires. Cependant, il n'y avait aucun niveau de scolarité où les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'occuper un emploi²⁷.

Enfin, cette recherche semble indiquer que non seulement les femmes des Premières Nations étaient moins susceptibles d'avoir un emploi, mais également que les femmes ne bénéficiaient pas autant que les hommes des avantages de l'emploi. Les femmes des Premières Nations occupant un emploi étaient proportionnellement moins nombreuses que les hommes à appartenir à un ménage en situation de sécurité alimentaire, et moins enclines à déclarer être en mesure de s'acquitter des dépenses courantes ou imprévues.

En outre, un état de santé défavorable semblait toucher les femmes des Premières Nations, celles-ci étant moins susceptibles que leurs homologues masculins de qualifier leur santé physique ou mentale d'excellente ou de très bonne.

25. Un problème de santé chronique désigne un état de santé qui dure depuis six mois ou qui pourrait durer six mois ou plus et qui a été diagnostiqué par un professionnel de la santé.

26. TURCOTTE, Martin. 2014. « Les personnes avec incapacité et l'emploi », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

27. Bien que le graphique 3 présente un taux d'emploi plus élevé chez les femmes des Premières Nations ayant un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat, l'écart n'est pas significatif.

De futures recherches sur les résultats liés au marché du travail des hommes et des femmes des Premières Nations pourraient porter sur la relation entre les gains et l'emploi. Une analyse multivariée pourrait également mettre en lumière d'autres facteurs liés à l'emploi chez les hommes et les femmes des Premières Nations.

Sources de données et méthodes

Sources de données

Les données utilisées proviennent de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2017. Celle-ci est une enquête nationale menée sur une base volontaire auprès des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuits âgés de 15 ans et plus. L'EAPA vise à déterminer les besoins de ces groupes autochtones et à guider les politiques et les programmes. Elle a pour objectif de fournir des données pertinentes et à jour à divers intervenants, y compris les organismes autochtones, les communautés, les fournisseurs de services, les chercheurs, les gouvernements et le grand public.

L'EAPA est une enquête postcensitaire conçue pour donner suite au recensement de la population et le compléter. L'EAPA de 2017 représente le cinquième cycle de l'enquête et suit l'approche thématique qui a été adoptée pour la première fois dans le cadre de l'EAPA de 2012. L'EAPA de 2017 portait sur la participation à l'économie canadienne, les compétences transférables, la formation pratique et l'utilisation des technologies de l'information. L'enquête a permis de recueillir des données sur l'emploi à temps partiel, le travail autonome, l'aide aux entreprises, la satisfaction au travail, la recherche d'emplois ainsi que sur la non-participation à la population active et les compétences professionnelles. Elle a aussi permis d'obtenir des renseignements uniques et détaillés sur la scolarité, la santé, les langues, la société et les communautés.

L'EAPA de 2017 a été élaborée par Statistique Canada, grâce au financement fourni par Services aux Autochtones Canada, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Santé Canada, et Emploi et Développement social Canada.

Même si le présent article analyse les taux d'emploi de la population des Métis à partir de l'EAPA de 2017, les taux d'emploi, de chômage et d'activité officiels sont produits au moyen de [l'Enquête sur la population active \(EPA\)](#).

La population cible de l'EAPA de 2017 était composée de la population d'identité autochtone du Canada âgée de 15 ans et plus en date du 15 janvier 2017 qui vivait dans des logements privés. Les personnes vivant dans des réserves et des établissements indiens et dans certaines communautés des Premières Nations du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest étaient exclues. L'échantillon de l'enquête a été choisi à partir d'une base d'échantillonnage constituée de personnes qui ont répondu « Oui » à l'une des trois questions définissant l'identité autochtone dans le recensement (questions 18, 20 et 21) ou celles ayant déclaré une ascendance autochtone à la question 17. Bien que ne faisant pas partie de la population cible de l'EAPA de 2017, certains répondants d'ascendance autochtone qui n'ont pas déclaré une identité autochtone ont quand même été échantillonnés, car on a noté lors d'enquêtes antérieures que près d'un tiers de ces personnes déclareront une identité autochtone dans l'EAPA. Ainsi, contrairement à la population cible, la population échantillonnée (ou la population d'enquête) comprend à la fois la population d'identité autochtone et la population d'ascendance autochtone seulement. D'autres renseignements relatifs à l'enquête sont accessibles à partir de [l'Enquête auprès des peuples autochtones \(EAPA\)](#) ainsi que dans le [Guide des concepts et méthodes](#).

L'EAPA de 2017 a été menée de janvier à août 2017. Le taux de réponse global était de 76 %.

Méthodes

La population visée par cette analyse est constituée des personnes de 25 à 54 ans s'auto-identifiant comme des Premières Nations vivant hors réserve. Il était possible de fournir plus d'une réponse à la question portant sur l'identité autochtone dans l'EAPA (p. ex. à la fois Premières Nations et Métis). Les présentes données combinent les personnes ayant donné une réponse unique ou des réponses multiples qui comprenaient toujours l'identité des Premières Nations.

Les estimations de la prévalence comprises dans cet article sont fondées sur une analyse descriptive menée au moyen de SUDAAN callable en SAS et de STATA. Les estimations pondérées ont été calculées au moyen de méthodes tenant compte du plan de sondage de l'EAPA. Les valeurs manquantes « Ne sait pas », « Non déclaré » et « Refus » ont été exclues du dénominateur au moment du calcul des pourcentages. La variance a été estimée à l'aide de 1 000 séries de poids bootstrap et un facteur de correction de Fay de 16. La variance autour de chaque estimation est représentée à l'aide d'intervalles de confiance de 95 %. Les différences statistiquement significatives entre deux estimations ont été déterminées au moyen de tests d'hypothèses.

Afin d'assurer la confidentialité des répondants, les estimations fondées sur un petit nombre de cellules (10 ou moins) ont été supprimées, tout comme les estimations dont la précision a été jugée inacceptable (coefficient de variation supérieur à 33,3 %). Les estimations comportant une précision marginale (coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %) sont accompagnées de la mention « ^E » et doivent être utilisées avec prudence.

Références

- AVELLAR, Sarah, et Pamela J. SMOCK. 2005. « The economic consequences of the dissolution of cohabiting unions », *Journal of Marriage and Family*, vol. 67, n° 2, p. 315 à 327.
- CARON-MALENFANT, Éric, et autres. 2014. « La mobilité ethnique des Autochtones du Canada entre les recensements de 2001 et 2006 », *Population*, vol. 69, n° 1, p. 29 à 54.
- CICERI, Corysa, et Katherine SCOTT. 2006. « The Determinants of Employment among Aboriginal Peoples », *Aboriginal Policy Research Consortium International (APRCI)*, vol. 132.
- CHIRIKOS, Thomas N. 1993. « The relationship between health and labor market status », *Annual Review of Public Health*, vol. 14, n° 1, p. 293 à 312.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. 1996. *Rome Declaration on World Food Security*.
- FOX, Dan, et Melissa MOYSER. 2018. « Le bien-être économique des femmes au Canada », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada.
- HANUSHEK, Eric A., et autres. 2013. *Returns to Skills around the World: Evidence from PIAAC*, document de travail n° 197762 du National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- MORENCY, Jean-Dominique, et autres. 2015. *Projections de la population et des ménages autochtones au Canada, 2011 à 2036*, produit n° 91-552-X au catalogue de Statistique Canada.
- MOYSER, Melissa. 2017. « Les Autochtones vivant hors réserve et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2007 à 2015 », Série d'analyse de la population active autochtone, produit n° 71-588 au catalogue de Statistique Canada.
- CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE DE LA SANTÉ AUTOCHTONE. 2017. *L'emploi : un déterminant social de la santé des Premières Nations, des Inuits et des Métis*, Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, Prince George, C.-B.
- PARK, Jungwee. 2018. « Overqualification Among Aboriginal Workers in Canada », *The International Indigenous Policy Journal*, vol. 9, n° 1, p. 2.
- READING, Charlotte L., et Fred WIEN. 2009. *Inégalités en matière de santé et déterminants sociaux de la santé des peuples autochtones*, Centre de collaboration nationale sur la santé autochtone, Prince George, C.-B.
- SINHA, Maire. 2013. « Portrait des aidants familiaux, 2012 », *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*, produit n° 89-652-X au catalogue de Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2013. « Le niveau de scolarité et la profession des Canadiens à revenu élevé », *ENM en bref*, produit n° 99-014-X2011003 au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 2017. « La scolarité au Canada : faits saillants du Recensement de 2016 », *Le Quotidien*, 29 novembre, produit n° 11-001-X au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 2017. « Le travail au Canada : faits saillants du Recensement de 2016 », *Le Quotidien*, 29 novembre, produit n° 11-001-X au catalogue.
- TURCOTTE, Martin. 2014. « Les personnes avec incapacité et l'emploi », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- ZHAO, John, et autres. 2017. « La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires, Recensement de la population, 2016 », *Recensement en bref*, produit n° 98-200-X2016024 au catalogue de Statistique Canada.